Document generated on 10/12/2024 12:07 a.m.

Rabaska
Revue d'ethnologie de l'Amérique française

Trudel, Claude. *Une histoire du ministère de la Culture (1961-2021)*. Montréal, Éditions du Boréal, « Document », 2021, 319 p. ISBN 978-2-7646-2668-9

Philippe Dubé

Volume 19, 2021

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1082781ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1082781ar

See table of contents

Publisher(s)

Société québécoise d'ethnologie

ISSN

1703-7433 (print)
1916-7350 (digital)

Explore this journal

Cite this review

Dubé, P. (2021). Review of [Trudel, Claude. *Une histoire du ministère de la Culture (1961-2021)*. Montréal, Éditions du Boréal, « Document », 2021, 319 p. ISBN 978-2-7646-2668-9]. *Rabaska*, *19*, 322–325. https://doi.org/10.7202/1082781ar

© Société québécoise d'ethnologie, 2021

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

siècles, mais également sur ce que sont les Ursulines aujourd'hui, une communauté qui respire toujours à l'unisson.

Marilie Labonté
Université du Québec à Montréal

Trudel, Claude. *Une histoire du ministère de la Culture (1961-2021)*. Montréal, Éditions du Boréal, « Document », 2021, 319 p. ISBN 978-2-7646-2668-9.

« Faire l'histoire par le haut ». D'entrée de jeu, on doit préciser que l'auteur de cet ouvrage se présente comme un citoyen au service de ses concitoyens qui a œuvré pendant plus de cinquante ans dans les domaines public et privé et, de manière notoire, dans le secteur culturel. À titre de sous-ministre à la culture, député à l'Assemblée nationale et maire de Verdun, il se définit avant tout comme un « culturel », tant par ses intérêts personnels que dans sa pratique professionnelle, ayant évolué dans une variété d'organismes et d'entreprises. Se sachant « ni historien ni politologue, je ne prétends pas présenter ici un travail de niveau universitaire, une recherche spécialisée, non plus qu'une thèse ou un ouvrage didactique » (p. 12). Par ailleurs, il avance que « [s]'arrêter au travail des politiques n'est ni ignorer, ni rejeter celui des fonctionnaires », mais il reconnaît derechef que comme « [h]omme politique, j'ai choisi de souligner la contribution des femmes et des hommes politiques » (p. 13). Voilà qui a la qualité d'être dit franchement et clairement. Maintenant que les présentations sont faites, allons voir ce que cette somme qui se veut une histoire du ministère de la Culture peut nous enseigner à travers l'action des ministres qui l'ont dirigé.

Divisé en quatre parties égales, ce récit chronologique – des origines à nos jours – découpe les soixante années du ministère en quatre périodes de quinze ans qui vont de la mise en place des grandes institutions (1961-1976), avec leur consolidation jusqu'à la politique culturelle (1976-1994), puis des politiques sectorielles (1994-2007) vers des nouvelles voies pour la culture (2008-2021). Ce départage est structurant pour le lecteur et permet même à l'auteur de décliner sa propre histoire à travers les temps forts et les grandes réalisations du ministère où, à certaines étapes de sa vie, il a été un acteur direct ; et, à d'autres, il a été un fin observateur de la « chose culturelle », perçue par la lentille du politique qui porte un regard sans partisannerie sur les bons et les moins bons coups des vingt-sept ministres qui, comme titulaires, se sont succédé à la barre de ce navire gouvernemental. D'ailleurs, on

retrouve en conclusion, à la toute dernière page de son ouvrage, l'hypothèse de travail sur laquelle repose sa revue historique : « Chacun à leur manière, les ministres ont façonné l'histoire du ministère québécois de la Culture et des communications, une courte épopée de soixante ans. Ils méritent qu'on rappelle les grandes lignes de leurs interventions. » (p. 314). On aura compris le sens donné à l'intitulé de ce compte rendu qui fait explicitement référence à une histoire relatée par le haut dont l'auteur semble parfaitement conscient. C'est peut-être de sa part, inconsciemment, une invitation à faire éventuellement l'histoire par le bas, c'est-à-dire par l'examen du travail assidu de la base composée essentiellement de plusieurs centaines de travailleurs professionnels qui, pour la plupart, y ont consacré une vie. Un jour peut-être, quelqu'un osera s'y attaquer. De plus, il faudrait ajouter en complément l'historique centenaire du Secrétariat de la Province du Québec en tant que genèse du ministère de la Culture (advitam.banq.qc.ca/notice/97236).

Comme on le sait déjà, c'est le projet de loi présenté en chambre le 2 mars 1961 par le premier ministre lui-même, Jean Lesage, qui crée de toutes pièces le ministère des Affaires culturelles, ainsi nommé à l'époque de sa fondation. Mais c'est à Georges-Émile Lapalme que l'on doit, à la fois, son inspiration et sa création étant alors le tout premier titulaire en poste comme ministre de la Culture avec un mandat de trois ans seulement, soit de 1961 à 1964. À ce propos, la photographie de G.-É. Lapalme en couverture du livre peut porter à confusion parce que cet homme politique est une figure peu connue du public et que son portrait se trouve directement sous le nom de l'auteur de l'ouvrage sans autre explication, ni renvoi explicite. L'ouvrage aurait visuellement gagner à présenter une mosaïque de tous les titulaires de ce ministère pour mieux soutenir son idée de fond.

Chacune des quatre parties traite chronologiquement de cette ligne du temps par tranche quindécennale tout en identifiant les phases de croissance du ministère qui correspondent chacune en moyenne au mandat de sept ministres tous partis confondus. Pour chacune des parties, en guise d'introduction, un résumé synthétise le contexte politico-social et, en gros, le cadre de l'action ministérielle de la période. Et, en tête des vingt-six chapitres, l'auteur offre une biographie fouillée de chaque ministre concerné avant de dresser le bilan des réalisations concrètes du ministère sous sa gouverne. On cerne ainsi mieux les comment et pourquoi des mesures législatives prises par chaque gouvernement et son porteur de ballon en matière de culture. Ce qui donne en définitive une feuille de route assez détaillée des actions menées au fil des ans.

De plus, ce qui nous paraît extrêmement utile pour comprendre l'évolution du ministère à travers son déploiement, c'est l'identification précise des documents officiels qui sont venus baliser sa route au cours des soixante

dernières années. Au-delà des nombreux programmes, des incessants changements de structure organisationnelle, des multiples politiques générales ou sectorielles qui sont passés au peigne fin, on doit reconnaître – de l'avis de l'auteur – que des textes comme le *Livre blanc* de 1965, le *Livre vert* de 1976, le *Livre blanc sur la politique québécoise du développement culturel* de 1978, la *Politique culturelle* de 1992, le *Protocole d'entente Culture-Éducation* en 1997, la *Politique muséale* de 2000, *Croire au patrimoine religieux du Québec* de 2007, *Entre mémoire et devenir* de 2013 sur l'avenir du réseau muséal, *Le livre au cœur de la culture* de 2015 et *Partout la culture* (politique culturelle de 1992 renouvelée) de 2017 sont des marqueurs de cette histoire. Tout comme les nombreux textes de loi qui en découlent, comme la *Loi 84 pour la restauration de Place Royale* en 1967, la *Loi sur les biens culturels* de 1972, la *Loi 51 sur le livre et la lecture* de 1979, la *Loi 35 sur les musées nationaux* de 1983, la *Loi 109 sur le cinéma* de 1983, complétée par la *Loi 157* en 1987, la *Loi 17 sur les archives* de 1986, la *Loi 90 sur le statut professionnel des artistes de la scène* de 1987, la *Loi 59 sur les industries culturelles* (Sogic) de 1987, la *Loi 78 sur le statut professionnel des artistes en arts visuels* de 1988, la *Loi 82 sur le patrimoine culturel* de 2012, et en 2020 le projet de *Loi 69 modifiant la Loi sur le patrimoine culturel* de 2012. Et j'en passe évidemment…

On doit comprendre *in fine* que la culture – si fragile soit-elle – évolue dans un contexte mondial où, depuis trente ans, la révolution numérique est venue bouleverser les pratiques et transformer de fond en comble les institutions qui, par nature, ne sont pas aisées à faire bouger. D'autant que s'ajoutent à cette fragilité l'état et le statut minoritaire du fait français au Canada et, plus généralement, en Amérique du Nord. C'est d'ailleurs ce qui fonde la mission, pour ne pas dire la raison d'être de ce ministère québécois. Au demeurant, à l'occasion de l'adoption de la Loi 18 créant le ministère en 1961, Jean Lesage déclare solennellement : « Par la création du ministère des Affaires culturelles, le peuple canadien-français se donne le moyen de remplir, comme il convient, la tâche que l'histoire de son pays lui a transmise et que sa survivance exige qu'il accomplisse. » (p. 33)

Par ce livre, Claude Trudel a réalisé une œuvre exigeante qui trace, à gros traits bien entendu, l'itinéraire d'un rouage central de l'appareil gouvernemental, qu'on le veuille ou non. L'auteur de cette histoire nous a livré un récit tonifiant sur le développement d'un ministère – celui de la culture – de sa naissance à aujourd'hui. Il l'a fait à partir de sa propre expérience en l'agrémentant de nombreux détails qui échappent ordinairement à l'historien ou au politologue. Il s'agit en somme d'une histoire vraie parce que vécue à hauteur d'homme, c'est-à-dire empreinte d'émotion, d'élévation intellectuelle,

de déception certes, mais mobilisée tout au long et sans compromis par une passion pour l'action et la culture.

Philippe Dubé
Professeur retraité de l'Université Laval

Verreault, Claude et Claude Simard. *La Langue de Charlevoix et du Saguenay–Lac-Saint-Jean : un français qui a du caractère.* Préface d'Aurélien Boivin. [Québec], Presses de l'Université Laval, 2020, 165 p. ISBN 978-2-7637-4866-5.

Quand il est question de parler régional au Québec, on pense spontanément à la Beauce et au Saguenay–Lac-Saint-Jean. Les locuteurs de la Beauce sont reconnus pour leurs particularités de prononciation, ceux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (dorénavant Slsj) pour la même raison, mais aussi et surtout pour leur vocabulaire. On connaît mal les mots propres aux Beaucerons. À l'inverse, presque tout le monde au Québec peut citer quelques mots ou expressions qui évoquent le royaume du Slsj : *fais pas simple, jigon, à cause* ? et la fameuse interjection répétée *là là !* qui ponctue le discours. Sur un autre plan, la tourtière du Lac-Saint-Jean, plat de résistance dont l'équivalent est appelé *cipaille* ou *cipâte* ailleurs au Québec, est une référence nationale. Ce produit de la gastronomie jeannoise symbolise l'originalité de ce coin de pays où l'on est fier d'être différent, notamment par la langue.

La parlure des habitants du Slsj, rappellent les auteurs de ce livre, s'explique pour l'essentiel par l'origine du peuplement. La grande majorité des familles qui sont arrivées dans la région au xixe siècle venaient de Charlevoix où s'était conservé, mieux qu'ailleurs, l'idiome des ancêtres. Le relief accidenté de ce pays de montagnes avait en effet imposé l'isolement pendant plusieurs générations aux groupes qui s'y installaient. Les linguistes pensent que le parler qu'on y entend de nos jours recèle des usages qui remontent à la langue des premiers habitants issus de Québec, de la Côte de Beaupré et de l'île d'Orléans au xviiie siècle et au début du xixe. Cet héritage a par la suite été apporté au Slsj par les Charlevoisiens qui s'y sont implantés. C'est donc avec raison que l'on associe Charlevoix et le Slsj dans les recherches dialectologiques qui ont été réalisées à l'initiative de l'anthropologue Marius Barbeau au début du xxe siècle. Fait également partie de cette grande aire linguistique la Côte-Nord qui a été colonisée par des habitants originaires de Charlevoix au xixe siècle. Sans en fournir d'explication, les auteurs n'ont pas tenu compte de cette zone, peu peuplée il est vrai, dans leur monographie qu'on ne peut, pour cette raison, considérer comme exhaustive.